



Brèves de Septembre

Le 12 septembre 2014, Bruno ROUSSELET, Chef de Service de la Gestion Fiscale à la DGFIP, a rencontré les organisations syndicales.

Pour Force Ouvrière, l'important était d'insister sur la spécificité de notre département :

→ en terme d'effectifs :

– **120 agents** sur le département. Aujourd'hui tous les services sont impactés (les SIP, les SIE mais aussi les trésoreries du nord du département)

→ en terme d'insécurité pour les agents d'accueil :

Il ne se passe pas un jour sans qu'un agent ne se fasse agresser physiquement (un coup de casque, un PC poussé violemment vers un agent, une main coincée dans une porte et sans parler des menaces de mort et des propos injurieux qui sont monnaie courante).

Bruno ROUSSELET s'est engagé à rapporter nos propos à son homologue RH de la DG et au Directeur Général.

La Directrice Régionale a demandé à la DG la prise en considération des difficultés de notre département

Elle nous a dit être « raisonnablement confiante ».

A suivre ...

Recherche agents désespérément

Le 19 septembre nous avons rencontré la direction locale pour discuter de certains points :

- *situation des services dans le département*

Après la CAP d'affectation des cadres B et C de septembre, la situation des effectifs se décompose comme suit :

	Catégorie C	Catégorie B
	- 77,8 agents	- 46,6 agents
	+ 38 stagiaires au 01/10/14	
	+ 11 PACTE au 01/12/14	
Total	- 28,8 cadres C	- 46,6 cadres B

Soyons clairs, cette situation ne va pas cesser de se détériorer jusqu'au **1er septembre 2015**.

Pour rappel, le mouvement du 1er mars est un mouvement complémentaire (pas de possibilité pour les agents de déposer une nouvelle demande de mutation).

De plus, les collègues continueront à partir à la retraite !!!

Suite à ce constat désastreux et affligeant, nous apprenons, cerise sur le gâteau, que nous sommes invités à une réunion informelle ayant pour sujet l'Adaptation des Structures du Réseau (ASR).

FAUT-IL Y VOIR UN LIEN ?

Réunion Adaptation des Structures du Réseau (ou Accélération de la Suppression du Réseau) du 23 septembre 2014

La direction souhaite établir un projet d'évolution des services pour la période 2016 - 2019, en mettant en place un dispositif de réflexion et de concertation.

F.O. prend note...

De même à la lecture des 12 groupes de travail :

1. La Métropole
2. Organisation du Contrôleur sur Pièces des Particuliers
3. Organisation des SIE
4. Organisation des fusions des trésoreries d'Eyguières et de Miramas
5. Mise en place d'un Pôle de Contrôle et des Revenus du Patrimoine
6. Fusion des SIP-CDIF
7. Organisation du Contrôle Fiscal Externe
8. Regroupement de structure d'une même famille sur un même site
9. Spécialisation Hospitalière
10. Organisation des PRS
11. Pôle départemental de délivrance des quitus dans les SIE
12. Pôle civiliste (droit d'enregistrement).

FO souligne :

sur le point 1 : la création de la métropole au 01.01.2016 est une décision politique. Nous ne savons pas aujourd'hui si cela entraînera la création d'un poste comptable « Grande Métropole » ou le transfert de charges sur des postes existants.

Conséquences : les charges supprimées aux trésoreries impactées par la métropole permettront de déplacer les emplois correspondants et corriger ainsi artificiellement le manque d'effectifs.

sur le point 2 : les charges de la mission de contrôle sur pièces transférées (sans transfert d'emplois) sur un pôle en direction permettront ainsi de combler les sous effectifs des SIP.

sur le point 4 : la fusion des trésoreries d'Eyguières sur Salon et de Miramas sur Istres fait appel à de vieux souvenirs. Sur ce point on formalise la fermeture de deux postes !.

sur le point 6 : cf le point 2 : le SIP a moins de charge donc on lui transfère la charge des CDIF et cf le point 4, on formalise la fermeture des CDIF.

sur le point 8 : regroupement de structure d'une même famille sur un même site. Cela veut dire : la trésorerie de Salon, la trésorerie de Martigues, la trésorerie d'Istres, la trésorerie d'Aubagne vont rejoindre les sites des SIP/SIE.

Comment ne pas en déduire que demain les comptables des trésoreries des BdR ne deviendront pas de simples chefs de service sous l'autorité d'un chef de site ??

Quand on lit que l'Administration juge acceptable qu'un usager puisse se déplacer pour effectuer ses démarches administratives sur un lieu éloigné au plus de 30 minutes de son domicile, on peut d'ores et déjà avoir une vision du nombre de postes dans le département qui se limitera au nombre de RAN, soit 10 sites dans le département.



Commission de revitalisation de Sainte-Anne

Lors de la commission de revitalisation de Ste Anne, les syndicats apprennent :

- pour France Domaine le déménagement est prévu premier trimestre 2015

- pour revitaliser le site de Ste Anne la Direction Générale n'a pas jugé opportun d'y installer des services de la DRFiP pour lesquels nous payons un loyer privé exorbitant et a préféré laisser le 1er étage du bâtiment B aux services de la Police

- pendant les travaux liés à cette installation les agents continueront de travailler sur les rez de chaussée et 2ème étage de l'immeuble...

Le seul «petit» problème est que les travaux en question sont des travaux de désamiantage !!!!

L'immeuble est une construction de type pailleron qui ne respecte absolument pas les conditions de sécurité pour les agents.

Le syndicat Force Ouvrière sera aux côtés des agents qui ne peuvent être traités de la sorte par notre Direction.



QUEL AVENIR POUR LE SERVICE PUBLIC ?

CAP de recours en notation des cadres C du 15 septembre

3 dossiers à l'étude de cette CAP.
Le titulaire élu de FO : Kumaradjou Sattaradjou
L'expert : Christiane Di Paola

Sur les 3 dossiers, 2 étaient défendus par les représentants FO et ont obtenu satisfaction.

N'en doutez plus, si vous souhaitez être défendus, faites appel aux militants de la section FO des Bouches-du-Rhône

